



Adresse physique du Bureau de Coordination National

125 AV. Walikale, Q. Himbi, Commune de Goma

Email: pdeh.rdc@pontdehumanite.org

Site Web : www.pontdehumanite.org

Goma, le 14/10/2026

Appel d'Offres

Pour l'Achat et Livraison des Semences et Outils aratoires

N°/Réf 002/AO/DRC/PDEH/LOG/2026

Calendrier et dates importantes à suivre

Mention	Date
Date(s) de publication :	Le 14 octobre 2026
Date limite de soumission d'offres :	Le 28 octobre 2026 à 15h00.
Adresse des bureaux où déposer les dossiers	N° 125, Avenue Walikale, Quartier Himbi, Ville de Goma. Ou par mail à l'adresse info@pontdehumanite.org
La date limite de demande des renseignements / questions	Le 25 Octobre 2026
La date planifiée pour le dépouillement des offres :	Le 30 octobre 2026.

0.Introduction

Au travers cet Appel d'offre, PONT DE L'HUMANITE(PDEH) recherche des fournisseurs locaux pour achat et livraison des matériels mentionnés et détaillés en annexe du présent appel d'offre.

1. Conditions générales

L'offre est ouverte et s'adresse aux fournisseurs en règle vis à vis de l'administration fiscale et commerciale en RD Congo et remplissant les conditions requises à présenter une ou plusieurs soumissions pour achat et livraison des **semences et outils aratoires** mentionnés et détaillés en objet du présent appel d'offre et dans l'annexe détaillant les articles et quantités à fournir.

Documents d'admissibilité

- Copie Numéro d'impôt (**Obligatoire**)
- Copie du Registre du commerce (RCCM) (**Obligatoire**)
- Copie de l'attestation fiscale (**Obligatoire**)

2. Présentation de l'offre

L'offre doit être présentée et soumise suivant l'ordre ci-dessous avec des intercalaires indiqués :

- **(Fichier 1)** Documents Administratifs (N° D'impôt, RCCM, Patente, Attestation fiscale)
- **(Fichier 2)** Le récit des fournitures similaires dans les 3 dernières années (Bon de commande/contrat avec d'autres ONGs) et la déclaration des fournisseurs dûment rempli, signé, La lettre de soumission adressée au Coordinateur National et Formulaire de déclaration des fournisseurs de PDEH.
- **(Fichier 3)** L'offre financière (Facture Proforma) et fiches techniques.

NB : Veuillez renommer chaque document cité dans l'article 1 et l'article 2 lors du téléchargement.

Le marché sera en seul (01) lot.

- Les articles doivent être livrés dans le délai à partir et conformément au bon de commande signé par PONT DE L'HUMANITE ;
- Proposer tous les articles conformément aux normes nationales et spécificités mentionnées dans l'annexe.

2. Bordereaux des quantités et spécifications

(A) : Le contrat sera en lot unique

(B) : Les spécifications techniques et quantités (Annexe 1) pour les fournitures doivent être respectées.

- Pour les quantités et spécifications des articles demandés, les détails sont fournis au point Spécificités Techniques du présent appel d'offre.
- PONT DE L'HUMANITE se réserve le droit d'annuler cet Appel d'Offres

3. Emballage / Colisage

L'emballage doit être approprié à la nature (nature, poids) des articles et atteindre les normes nationales/internationales. Tout dommage pendant le chargement, le transport et le déchargement des intrants relève de la responsabilité du fournisseur. Les frais d'emballage/conditionnement doivent être inclus dans le prix unitaire de chaque article.

4. Délai et lieu de livraison

Les articles doivent être livrés au lieu indiqué par le responsable logistique de PONT DE L'HUMANITE à conformément aux spécifications techniques dans les cinq (5) jours qui suivront la réception du bon de commande.

Le conditionnement, chargement, le transport et le déchargement sont à la charge du fournisseur et doivent être inclus dans la proposition financière. PONT DE L'HUMANITE se désengage en cas d'accident qui surviendrait lors de l'exécution du contrat par le fournisseur et par conséquent ne saurait être tenu responsable.

5. Offre financière :

Tous les prix de l'appel à soumission doivent être indiqués en dollars américain inclut la taxe.

Les offres cotées en d'autres devises ne seront pas prises en considération dans le processus d'évaluation des offres.

Un budget présenté en détail comportant les différentes rubriques, les quantités, les unités de mesures, les coûts unitaires, le coût global et le montant du Transport (y compris chargement et déchargement) ainsi que toutes taxes et enregistrement confondues que le soumissionnaire pourrait éventuellement supporter auprès de l'Autorité compétente. (A détailler suivant les spécifications données ci-dessus).

Conformément aux dispositifs du code fiscal, les fournisseurs qui ne seront pas en ordre avec la direction fiscale, il sera prélevé sur le montant du marché, total toutes taxes de l'Impôt Sur Bénéfice de 1%

En plus le soumissionnaire fera son affaire pour ce qui est du paiement des taxes, droits d'enregistrement contrat, impôts qui émanera de ce marché.

La participation est ouverte et s'adresse aux entreprises, en règle vis à vis de l'administration fiscale et commerciale remplissant les conditions requises à présenter une soumission pour l'Achat et Livraison des intrants.

6. Paiement et pièces justificatives

Le paiement sera effectué par virement bancaire ou par chèque dans les trente (30) jours suivant la réception des documents cités suivants :

- Le bon de livraison dans le délai indiqué dans le contrat relevant de ce marché,
- Facture commerciale en copie originale (adressée à PONT DE L'HUMANITE à Goma)
- Copie du bon de réception des matériels ou la note de prestation signée par PONT DE L'HUMANITE ;

1) Le paiement des factures par PONT DE L'HUMANITE s'effectuera après analyse de la qualité des articles suivant le bon de commande et le délai livraison.

2) PONT DE L'HUMANITE effectuera le paiement sur le compte bancaire indiqué par le fournisseur sur sa facture, à condition que le compte bancaire soit au nom de l'entreprise et situé en RDC. Toute demande de paiement sur un compte bancaire autre que celui de l'entreprise ou d'une banque autre que celle située dans le pays de résidence du fournisseur doit être spécifiée et justifiée par le fournisseur au moment de rédaction de son offre.

3) PONT DE L'HUMANITE est en droit de suspendre le paiement, en totalité ou en partie, sans responsabilité et sans préjudice de tout autre de ses droits ou recours en vertu du présent Contrat, si le fournisseur omet de fournir les documents requis ou autrement spécifié dans le présent Contrat ou dans le cas où le fournisseur n'exécuterait pas ou ne respecterait pas ses obligations en vertu du présent Contrat.

7. Pénalités

Le soumissionnaire est tenu de respecter le calendrier et les dates de livraison spécifiées. Le délai de livraison sera négocié et fixé dans l'ordre, mais doit être dans le délai indiqué ci-dessus. En cas de retard de livraison, sauf cas de force majeure, PONT DE L'HUMANITE a le droit de faire usage d'une pénalité de 0,3% par jour de la valeur totale des articles restant encore à livrer. La pénalité sera déduite de la facture.

En cas de livraison incomplète causée par le fournisseur, PONT DE L'HUMANITE a le droit de déduire les pertes de la facture. En cas d'articles endommagés causés par un emballage inapproprié, PONT DE L'HUMANITE se réserve le droit de déduire du montant de la commande concernée un montant en fonction de la variance à la spécification demandée.

Toute perte ou détérioration des biens chargés sera à la charge du transporteur qui est tenu à remplacer les articles endommagés. Au cas où le fournisseur ne sera pas à mesure de faire le

remplacement des articles endommagés, un calcul au prorata sera effectué pour évaluer le dommage dans l'optique de déduire le montant de la facture.

Les biens de PONT DE L'HUMANITE ne seront pas mélangés à des biens d'autrui, ou mélangés à des armes, ou autres produits toxiques ou dangereux, ou hydrocarbures. Si violation de ce point s'avère, PONT DE L'HUMANITE se verra dans l'obligation de rompre automatiquement le contrat.

9. Conditions d'appel d'offres

L'offre doit être valable pendant 90 jours.

Le comité de sélection des dossiers se réserve le droit de déclarer non recevable toute proposition n'ayant pas satisfait à la présentation des éléments ci-dessus.

10. Critères de sélection

PONT DE L'HUMANITE classera les offres par ordre de priorité comme suit :

Les soumissionnaires ne fournissant pas la facture proforma et qui oissent un document administratif et qui n'est pas valide demandé dûment signés et estampillés seront par automatisme exclus du processus de sélection.

Les critères de classement suivants seront pris en considération pour l'octroi du contrat :

Le Comité de sélection n'évaluera et ne comparera que les offres qui ont été reconnues conformes aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

Si une soumission n'est pas conforme, elle sera rejetée par la commission et ne peut être par la suite rendue conforme par la correction ou le retrait subséquent de la divergence ou réserve qui la rendait non - conforme. Les fournisseurs sont tenus à chercher auprès de PONT DE L'HUMANITE des informations supplémentaires selon la date recommandée.

La méthode d'évaluation sera basée sur la qualité, la quantité, la disponibilité, délai de livraison et conformité de la commande, respect des spécificités des articles, les coûts et autres conditions fixées dans cet appel d'offre : 30 Pts pour l'offre technique et 70 pour l'offre financière.

Les critères d'évaluation de l'offre technique seront les suivants :

Présentation des offres (Les documents listés)	Points
Document Administratif	30
Proposition financière	70

Sous réserve, le Comité proposera l'attribution du marché au soumissionnaire dont il estime l'offre conforme pour l'essentiel aux documents d'appel d'offres, ayant la meilleure note (N).

Le calcul de l'évaluation Technique et Financière

- L'offre Financière sur 70 points et offre Technique sur 30 points pour le lot = (Offre le moins disant / l'offre du fournisseur * N offre F,0)

NB : Vous pouvez télécharger cette offre sur le site : www.pontdehumanite.org sur la rubrique nos offres.

Les offres reçues après la date et l'heure de clôture ne seront pas prises en compte.

La date planifiée pour le dépouillement des offres est le 30 octobre 2026 à 11h00 à Goma. Une invitation envoyée aux fournisseurs ayant soumis leurs candidatures. Chaque soumissionnaire peut y assister ou se faire représenter.

Les fournisseurs qui ne reçoivent pas de réponse écrite dans les 10 jours à compter de l'expiration du délai doivent se considérer comme non retenus.

11. Politique antiterroriste

PONT DE L'HUMANITE renonce à toutes formes de terrorisme et ne soutiendra, ne tolérera, ou n'encouragera jamais le terrorisme ou les activités de ceux qui prennent part au terrorisme ou au blanchiment d'argent. Conformément à de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, dont S/RES/1269 (1999), S/RES/1368 (2001) et S/RES/1373 (2001) et de l'Union Européenne, PONT DE L'HUMANITE est fermement attachée à la lutte contre le terrorisme et en particulier contre le financement du terrorisme. Il est de la politique de PDEH de veiller à ce que ses fonds et ceux de ses donateurs ne soient jamais utilisés, directement ou indirectement, pour soutenir des personnes ou des entités liées au terrorisme ou aux conflits armés. En soumettant leur offre, les fournisseurs et les prestataires de services acceptent cette déclaration.

12. La langue de l'appel d'offres

Toute la correspondance et les documents relatifs à l'offre échangés par le soumissionnaire et PONT DE L'HUMANITE(PDEH) doivent être rédigés dans la langue française.

13. Contradiction ou erreurs dans les documents d'appel d'offres

Si le soumissionnaire constate des contradictions ou des erreurs dans le dossier d'appel d'offres ou dans les spécifications qui ne sont pas claires, il doit clarifier la question en posant des questions avant la date limite fixée pour la soumission des demandes ou des questions.

Le principe convient par la présente de clarifier toutes les questions posées à tous les soumissionnaires intéressés qui en font la demande par messagerie l'adresse email : info@pontdehumanite.org

14. Modification ou retrait d'offres

Les soumissionnaires peuvent modifier ou retirer leur offre par notification écrite avant la date limite de soumission du dossier d'appel d'offres. Aucune offre ne peut être modifiée après cette date limite. Les retraits doivent être inconditionnels et mettront fin à toute participation à la procédure d'appel d'offres.

Aucune offre ne peut être retirée dans l'intervalle entre la date limite de dépôt, ouverture des offres et l'expiration de la période de validité des offres. Toute correction d'information doit être explicite et doit être confirmée par e-mail/messagerie.

15. Erreurs des calculs

Les offres soumises par les soumissionnaires intéressés feront l'objet d'une vérification des erreurs arithmétiques dans le calcul et la sommation. Les erreurs seront corrigées par le comité d'évaluation comme suit :

- Lorsqu'il y a un écart entre les montants en chiffres et en lettres, le montant en lettres sera le montant considéré.
- Lorsqu'il y a divergence entre un prix unitaire et le montant total résultant de la multiplication du prix unitaire et de la quantité, le prix unitaire tel qu'il est indiqué sera le prix considéré.
- Les montants ainsi corrigés lieront le soumissionnaire. Si le soumissionnaire ne les accepte pas, son offre sera rejetée.

16. Prix

Tous les prix dans votre cotation/facture proforma doivent être indiqués seulement en dollars américains. Les cotations libellées en autres monnaies ne seront pas prises en compte dans le processus d'attribution.

17. Inspection, acceptation et rejet

Le fournisseur doit fournir et appliquer un système d'inspection et de contrôle de la qualité et des processus qui soit acceptable pour PONT DE L'HUMANITE pour les biens en question dans le présent Contrat.

PONT DE L'HUMANITE est en droit de refuser toute réception fournie dans le cadre du Contrat qui ne répondrait pas aux exigences de cet appel d'offre et du Contrat ou d'imposer une sanction pour les livraisons qui ne seraient pas intégralement conformes à ces exigences, conformément à l'articles 5 ci-dessous. Le refus des livraisons doit être effectué dès que possible après réceptions des fournitures/prestation.

18. Modalités et conditions du contrat ou du bon de commande

Le marché ne peut être attribué à des fournisseurs qui, au cours de la procédure de passation du marché :

1. Sont en conflit d'intérêts ;
2. Se sont rendus coupables de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés par l'autorité contractante comme condition de participation au marché ou n'ont pas fourni ces renseignements.

Le contrat ou le bon de commande accordé pour l'acquisition des biens/services stipulées est censé impliquer l'application de « PONT DE L'HUMANITE – Conditions générales pour les passations de marchés de biens ou de services » qui sont fournies dans le présent appel d'offres.

19. Conditions de l'offre

- L'offre doit être valide dans la durée du contrat,
- Les offres doivent préciser tous les détails conformément au texte de l'appel d'offres.

20. Appellation

Les soumissionnaires qui estiment avoir subi un préjudice en raison d'une erreur ou d'une irrégularité au cours du processus d'adjudication peuvent déposer une plainte à plaintes@pontdehumanite.org
Copie à l'adresse transparence@pontdehumanite.org

Pour PONT DE L'HUMANITE

La Direction

ERIC MUGENZI



ANNEXE 1 : DESCRIPTION DES ARTICLES

1. Kits maraîchers			
Type d'intrants	Spécification	Unité	Quantité
Semences maraîchères	Choux Copenhagen	Sachet de 10gr	300
	Amarante inca	Sachet de 10gr	300
	Oignon red creole	Sachet de 10gr	300
	Tomate Roma	Sachet de 10gr	300
	Aubergine blackbeauty	Sachet de 10gr	300
2. Kits vivriers			
Semences vivrières	Haricot G59	Kg	1500
	Maïs ZM 625	Kg	4500
3. Outils aratoires			
Outils aratoires	Houe le Coq	Pièce	600
	Bêche	Pièce	300
	Râteau	Pièce	300
	Arrosoire	Pièce	300

ANNEXE II : FORMULAIRE D'INSCRIPTION DES FOURNISSEURS

Les informations sur le formulaire d'inscription des fournisseurs sont uniquement destinées à l'usage interne de
PONT DE L'HUMANITE

INFORMATIONS GENERALES			
Nom du fournisseur			
Adresse (locaux officiels)			
Pays			
Date de création		Nombre d'employés	
Détails de l'inscription/licence	(Indiquez clairement ici si le fournisseur est non-enregistré et pourquoi, obtenir l'approbation du Coordinateur National dans le cas où vous voulez traiter avec des fournisseurs non enregistrés)		
Fournir aux ONG? (Y/N)/principaux clients			
Quels marchés ont-ils fournis ? (Couverture géographique)			
Chiffre d'affaires de l'année précédente (en USD)		Bénéfice net de l'année précédente (en USD)	

Certification du système qualité

ISO (s'il vous plaît, liste)	
Autre (s'il vous plaît, liste)	

COORDONNÉES

CEO			
PDG nom complet		Date de naissance	
E-mail			
No de téléphone		Mobile	
Contact principal			
Nom du contact		Date de naissance	
Email		Position	
No de téléphone		Mobile	

* Contact secondaire

Nom du contact		Position	
Email			
No de téléphone		Mobile	

INFORMATIONS SUR LES PRODUITS

Type d'entreprise	Fabricant	Grossiste	
Locations of Warehouse			

Catégorie de produit/service	Produits/services Description	Spécifications des produits/services * *